

# PROGRAMME DE MENTORAT CONVENTIONNÉ AU PRIMAIRE

Centre  
de services scolaire  
des Trois-Lacs

Québec 

## Offert aux enseignants en début de carrière

Dans le cadre de l'implantation du programme de mentorat conventionné du CSSTL, nous sommes à la recherche d'enseignants en début de carrière (mentorés) qui souhaiteraient être accompagnés dans leur développement professionnel par un enseignant expérimenté (mentor). Le programme de mentorat offert vise à soutenir le développement professionnel de l'enseignant et non à évaluer la prestation de travail de l'enseignant. Il se distingue ainsi de la démarche d'appréciation du rendement assumée par la direction d'école.

## Profil du mentoré

Un enseignant à contrat ou en poste qui a moins de 2 ans de pratique et qui :

- A la volonté de s'engager dans son développement professionnel, en étant accompagné par un mentor;
- A la volonté de s'engager dans le programme de mentorat pour un maximum de deux ans;
- Reconnaît être le premier responsable de la réussite de son insertion professionnelle;
- Est ouvert à reconsidérer certaines idées, stratégies ou méthodes;
- A un souci de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la confidentialité;
- Est disponible.

## Rôles du mentoré

- Participer aux rencontres avec son mentor;
- Préciser ses préoccupations et ses attentes;
- Échanger avec son mentor sur ses réussites et ses difficultés ainsi que sur les moyens pour les surmonter;
- Développer des comportements éthiques et professionnels;
- Respecter son engagement.

## Déroulement et modalités

- Durée maximale de deux ans;
- Jumelage avec un mentor le plus tôt possible dès la réception de la fiche d'inscription (voir le lien ci-dessous)
- Rencontres annuelles de réseautage avec d'autres mentorés;
- Rencontres avec le mentor sur libération.

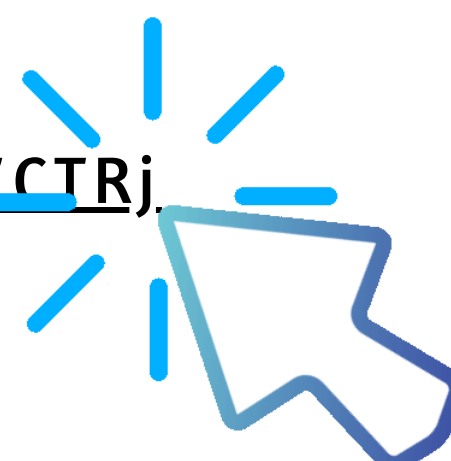
## Pour en savoir plus

Pour des exemples concrets de ce qu'une relation mentorale peut vous apporter ? Scannez le code QR ci-dessous afin de visionner les témoignages de mentorés!



## Pour s'inscrire

- Prendre connaissance du programme de mentorat, du profil des mentorés ainsi que de ses rôles et responsabilités ;
- Remplir la fiche d'inscription. Vous y aurez accès :
  - En cliquant ici <https://forms.office.com/r/aAEqVKCTRj>
  - Ou en scannant ce code QR



- Signer une entente mentorale dans le cadre du programme. Cette entente vous sera acheminée par courriel lorsque votre dyade sera officielle.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à rencontrer un mentor de votre école ou à joindre un membre de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes responsable du dossier insertion professionnelle à l'adresse courriel suivante :

[soutienip@csstl.gouv.qc.ca](mailto:soutienip@csstl.gouv.qc.ca)